



**Commission des équipements
et de l'aménagement durable**

5 - Administration générale

Extension du Vaisseau à STRASBOURG

Rapport n° CP/2011/721

Service gestionnaire :

Direction de l'immobilier - Unité administrative

Résumé :

Lors de sa réunion du 28 juillet 2008, le Conseil Général a retenu le principe de l'extension du Vaisseau.

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation la validation du Programme Technique Détaillé des Travaux.

Le Conseil Général du Bas-Rhin a engagé une opération d'extension du Vaisseau à Strasbourg afin d'adapter les locaux aux besoins constatés et de mieux répondre à l'attente des visiteurs. Cette extension s'accompagnera d'une restructuration partielle du bâtiment existant.

Le projet d'extension / restructuration partielle consiste à réaliser les travaux suivants, détaillés selon la synthèse du programme technique jointe en annexe :

- Création de locaux supplémentaires à savoir :
 - Une nouvelle salle d'exposition temporaire (600 m² S.U.)
 - Un atelier d'expérimentation (100 m² S.U.), destiné aux activités basées sur la chimie, d'une capacité de 40 places.
 - Des bureaux complémentaires (120 m² S.U.) destinés à des personnels occupant actuellement des bureaux ne disposant pas d'éclairage naturel.
- Restructuration partielle du bâtiment existant :
 - Réorganisation du pôle accueil-boutique-billetterie.
 - Utilisation de la boutique actuelle pour l'accueil de groupes individualisés.
 - Réorganisation des ateliers techniques avec la création d'un véritable atelier poussières (menuiserie).
- Réalisation d'autres aménagements divers :
 - Protections solaires dans le jardin pédagogique de manière à optimiser l'utilisation des zones concernées (plateau d'animation, terrasse de la mare, théâtre de verdure et de terrasse cafétéria actuelle) en particulier en cas de fort ensoleillement.
 - Création d'abris vélos destinés aux personnels du Vaisseau et des Archives Départementales.

L'opération s'inscrit dans une démarche de Qualité environnementale conformément à la Charte du Département avec pour objectif la cible BBC (bâtiment basse consommation d'énergie) pour l'extension.

L'estimation financière du projet (études + travaux + frais divers) est de 4.900.000 € T.T.C

Les travaux débuteront en janvier 2014 pour une période d'environ 17 mois.

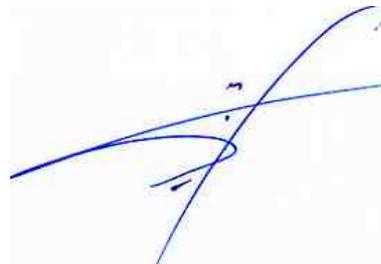
Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- *approuve le programme technique détaillé des travaux de l'opération d'extension du Vaisseau à Strasbourg dont la synthèse est jointe en annexe,*
- *approuve le coût prévisionnel des travaux à 3.028.450 Euros Hors Taxes (valeur juillet 2011).*
- *approuve le budget de l'opération intégrant les frais d'études et frais annexes pour un montant de 4.900.000 euros toutes taxes.*

Strasbourg, le 19/09/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL